



# Appartement au rez-de-chaussée à vendre à Miraflores, Mijas

219 000 €

Référence: R5125396    Chambres: 1    Bain: 2    Construite: 57m<sup>2</sup>





## Costa del Sol, Miraflores

Nous vous proposons ce magnifique appartement à vendre dans la résidence Riviera del Sol, au sein du complexe Flores de Riviera, au sein d'une résidence calme avec de grands espaces verts et une piscine commune, à Mijas Costa, province de Malaga. Situé au troisième étage d'un immeuble résidentiel sans ascenseur, il offre une surface habitable de 57,70 m<sup>2</sup>. Il comprend : un hall d'entrée, une chambre (avec placard intégré et salle de bains privative), une cuisine indépendante équipée, deux salles de bains et un lumineux salon-salle à manger donnant sur une grande terrasse couverte de 14 m<sup>2</sup> offrant une magnifique vue panoramique sur le golf et une vue latérale sur la mer Méditerranée. Cet appartement est idéal pour les sportifs, car les environs regorgent de terrains de golf, de plages à proximité et de nombreuses installations sportives pour vous divertir et rester en forme. Vendu meublé, il est donc prêt à emménager. La résidence dispose d'une piscine et d'un parking communs. Excellentes liaisons de transport, à seulement 24 minutes de Marbella et 30 minutes de l'aéroport de Malaga. Si vous rêvez de devenir propriétaire d'un appartement sur la Costa del Sol, que ce soit pour une résidence secondaire ou un investissement, saisissez cette opportunité. Vous pouvez vivre au cœur de la Costa del Sol ou investir avec d'excellents rendements à un prix incroyablement bas. Profitez de cette opportunité d'investissement touristique et/ou résidentiel. Allez-vous la manquer ? **AVERTISSEMENT** : Les informations contenues dans cette annonce peuvent contenir des erreurs ou des omissions. Les biens peuvent être sujets à des changements de prix, à une vente ou à un retrait du marché. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter. **CONTACTEZ-NOUS, NOUS SERONS HEUREUX DE VOUS AIDER.** Nos honoraires d'agence sont inclus dans le prix de vente, vous n'aurez donc aucun frais de gestion ou de conseil immobilier à payer. Conformément au décret 218/2005 du 11 octobre du gouvernement régional d'Andalousie, nous vous informons que les frais de notaire, d'enregistrement, de transfert de propriété (ITP) et autres frais inhérents à la vente ne sont pas inclus dans le prix.